

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT  
COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-MER  
VACANCES ETE 2021**

Madame, Monsieur,

Vous allez inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs géré par le prestataire désigné par la Commune de Saint-Cyr-sur-Mer, l'ODEL VAR.

**Le Jardin des Môm's** accueille les enfants de 3 à 13 ans dans les locaux de l'Ecole Manon des Sources (pour les 3-6 ans) et de l'Ecole Jean de Florette (pour les 6-13 ans).

**La Cité des Sports** accueille les enfants de 6 à 13 ans dans les locaux de l'Ecole Jean de Florette en proposant des activités sportives (individuelles ou collectives) tout au long de la journée.

Les différentes activités seront modulées en fonction des âges, des capacités intellectuelles et physiques de chacun et du projet pédagogique du Centre et en adéquation avec les consignes sanitaires éditées par le gouvernement.

**DOCUMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION POUR LES VACANCES**

Le règlement intérieur est à lire attentivement, car il indique les dates d'ouverture et fermeture et les modalités de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs. L'approbation de ce règlement est impérative pour pouvoir participer aux activités des Accueils de Loisirs.

*Pour préinscrire votre enfant, il faudra transmettre les documents suivants dans la boîte aux lettres du bureau des écoles :*

- Le coupon de préinscription, **en respectant bien les dates de dépôt.**
- La fiche individuelle et confidentielle de renseignements administratifs et sanitaires, si celle-ci n'a pas été remplie depuis le mois de septembre 2020.
- La photocopie des vaccinations
- Une photo d'identité
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident extrascolaire.
- Le numéro d'allocataire CAF si vous en avez un
- La copie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 à fournir, **si votre enfant n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs depuis la rentrée de septembre 2020.**
- L'attestation de travail pour chacun des deux parents (ou attestation sur l'honneur pour les travailleurs indépendants + K-BIS)

L'Accueil de Loisirs doit être en possession de tous ces documents afin de procéder à la préinscription de votre enfant.

## LES PRE-INSCRIPTIONS :

Le dépôt des pièces s'effectuera **entre le lundi 26 avril et le vendredi 07 mai 2021**  
**dans la boîte aux lettres du bureau des écoles,**  
**Chemin du Sauvet, La Deidière.**

Les documents seront ensuite traités par ordre chronologique. Toutefois, la priorité pour l'attribution des places sera donnée aux familles dont les deux parents travaillent. En cas de liste d'attente, les dossiers passeront en commission afin de déterminer l'attribution des places.

**Tout document arrivé incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas traité.**



## LES INSCRIPTIONS DEFINITIVES



Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de contacter notre service au :

**04 94 26 35 81**

**entre le mardi 25 Mai et le vendredi 28 Mai 2021 de 8h30 à 11h30 (sauf le mercredi).**

Celui-ci vous dira si l'inscription de votre enfant est effective ou s'il est sur liste d'attente. **Attention, dès votre confirmation effectuée par téléphone, aucune modification ne pourra être apportée et le règlement sera dû.**

La facture sera envoyée par mail et devra être réglée à réception, soit du le portail famille, soit en déposant votre règlement au bureau des écoles.

**Dés lors que la facture est éditée, l'Accueil de Loisirs ne pourra effectuer aucune annulation ni avant ni pendant le séjour.**

**Attention : L'ouverture de l'Accueil de Loisirs sera conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire.**